

0016

ARRETE N° / MINFOF DU 17 FEV 2022

portant nomination de responsables dans les services centraux du Ministère des Forêts et de la Faune.-

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n°2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n°2005/495 du 31 décembre 2005 ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 mars 2018,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, pour compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après, dans les services centraux du Ministère des Forêts et de la Faune :

I- BRIGADE NATIONALE DE CONTROLE DES ACTIVITES FORESTIERES ET DE LUTTE ANTIBRACONNAGE

CONTROLEUR N° 8 : Madame **NYAMORIKOBO Léopoldine**, Ingénieur des Travaux des Eaux et Forêts, Matricule : **698 800-C**, précédemment Chef de Poste de Contrôle Forestier et de Chasse de Mfou, en remplacement de Madame AKOA Marcelline Arlette, épouse BEGOUDE appelée à d'autres fonctions.

II- ADMINISTRATION CENTRALE**A- DIRECTION DES FORETS****SOUS DIRECTION DES AGREMENTS ET DE LA FISCALITE FORESTIERE**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA

SERVICE DES NORMES

CHEF DE SERVICE: Monsieur **MVONGO NKENE Mikhael Nelson**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **S-091 904**, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur **KANGA MEDJO Serge Patrick**, muté.

SOUS DIRECTION DES FORETS COMMUNAUTAIRES

SOUS DIRECTEUR : Monsieur **ETOUNDI NGOA Paul Arthur**, Ingénieur d'Agriculture, Matricule : **791 224-C**, précédemment Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Mfoundi, en remplacement de Monsieur **KOUNG Roger**, appelé à d'autres fonctions.

B-DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS

SOUS DIRECTION DE LA PROMOTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

SERVICE DU SUIVI ET DES STATISTIQUES

CHEF DE SERVICE : Monsieur **KANGA MEDJO Serge Patrick**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **698 439-C**, précédemment Chef de Service des Normes d'Intervention en milieu forestier, en remplacement de Monsieur **FOUDA MBALLA Xavier Bruce**.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 17 FEV 2022

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

